



LE DEVELOPPEMENT RURAL

La modulation passe à 7 % en 2009, 8 % en 2010, 9 % en 2011 et 10 % en 2012.

La modulation supplémentaire permettra de basculer des fonds du 1^{er} pilier vers le 2^{ème} pilier. Ils seront prioritairement orientés vers :

- La PHAE
- Les prêts bonifiés à l'installation,
- La revalorisation de l'ICHN
- L'agriculture biologique
- La MAE rotationnelle (détail dans l'encadré ci-dessous)
- Les nouveaux défis (changement climatique, énergies renouvelables, gestion de l'eau, biodiversité, innovation en lien avec ces quatre défis).

La MAE rotationnelle est proposée aux agriculteurs des départements dont le rendement de référence est inférieur à 60 q /ha. C'est le cas des départements ligériens.

Montants indicatifs et modalités d'attribution de la MAE rotationnelle

Le cahier des charges de la MAE rotationnelle est en cours de validation par la Commission Européenne. Ces informations sont donc susceptibles d'évoluer.

Montants indicatifs	Eligibilité
MAE rotationnelle : 60 M€	
<p>32 €/ha engagé.</p> <p>Engagement pour 5 ans ouvert uniquement en 2010.</p> <p>Non cumulable avec la mesure diversité de l'assolement.</p>	<p>Exploitations des départements dont le rendement de référence est inférieur à 60 q/ha.</p> <p>Exploitations ayant un rapport COP⁽¹⁾+cultures textiles/SAU >=60%.</p> <p>Engager au minimum 70 % de la surface éligible.</p> <p>Implantation sur la surface engagée d'au moins 4 cultures différentes en plus du gel volontaire. Maximum de 50 % de la surface engagée pour la culture la plus représentée. Maximum de 90 % de la surface engagée pour les 3 cultures les plus représentées et le gel volontaire.</p> <p>3 cultures différentes en 5 ans sur la même parcelle (2 cultures différentes si PT dans la succession culturale). Pas de retour d'une même culture 2 années de suite sur une même parcelle (sauf en cas de PT).</p>

(1) y compris maïs ensilage

Contacts :

Pôle Economie et Prospective des Chambres d'agriculture des Pays de la Loire :

Responsable :

Pierre-Yves AMPROU Tél. 06 48 38 45 15 Mail : pierre-yves.amprou@vendee.chambagri.fr (La Roche/Yon - Angers)

Chargés d'études :

Gilles LE MAIGNAN Tél. 02 53 46 61 70 Mail : gilles.lemaignan@loire-atlantique.chambagri.fr (Nantes)

Michel BLOURDE Tél. 02 41 96 75 05 Mail : michel.blourde@maine-et-loire.chambagri.fr (Angers)

Eliane MORET Tél. 02 43 67 37 09 Mail : eliane.moret@mayenne.chambagri.fr (Laval)

Pascale LABZAE Tél. 02 43 29 24 28 Mail : pascale.labzae@sarthe.chambagri.fr (Le Mans)

Christine GOSCIANSKI Tél. 02 41 18 60 57 Mail : christine.goscianski@pl.chambagri.fr (Angers)